

## P.V du COMITE DIRECTEUR DE LIGUE téléphoné

Samedi 11 février 2017 – 13h30

Présents: Patrick PORCHER, Alain BETTOLO, Alain LE BAIL, Xavier BERENGER, Bruno FRICOT, Florent ROY, Fabien CAILLE, J. François TOUZE.

Excusés: Nathalie MANGENOT – Anne HUBERT - Vivien BATHELEMY -

Invités: D. FRIZZA, M. BADELIER, Nicolas HAY

Ouverture de la réunion à 13h35

### **1. Administration, Informations Générales**

- **Assemblée Générale 2016 : soirée, récompenses.**

En raison de l'absence d'autres personnes nommées (arbitres, organisateur, dirigeant), le C.D confirme que seront récompensées les personnes initialement prévues et à savoir : les podiums du Championnats Régional de Châteauroux, le podium de la Vague Rose et le Top Club 2016.

### **2. Finances**

- **Rapport financier 2016**

Le cabinet AOC a terminé le rapport financier de l'exercice 2016. Il devrait faire apparaître un résultat positif d'environ 10 000 euros. Comme les années précédentes, le rapport financier sera adressé aux clubs et une réunion téléphonique, consacrée au rapport financier, sera organisée avant l'A.G en présence de la comptable Madame Leroy.

Les organisations de Châteauroux 2015 + 2016 devraient se solder par un déficit dont le montant sera confirmé par la comptable.

A noter que suite à son Assemblée Générale et à la démission de Philippe MAHO du poste de trésorier, le GE Mark ALLEN décide de confier sa comptabilité et le social, à Fanny CANET, expert-comptable (cabinet AXIONE) qui effectuera cette mission bénévolement et les fonctions de trésorière à Magalie DOISNEAU (ASFAS).

- **Point sur cabinet comptable.**

Pour faire suite aux précédentes décisions concernant la comptabilité, le C.D valide de résilier le contrat avec le cabinet A.O.C pour la partie comptable, de laisser au cabinet A.O.C le traitement du social pour 2017. La comptabilité sera faite par Dominique FRIZZA ; le suivi de la comptabilité sera assuré en interne par le / la trésorier / trésorière et les personnes compétentes du futur C.D.

- **Achats équipements – matériels organisateurs.**

Pour répondre à la demande des organisateurs réunis le 05-11 à Salbris, la commande des matériels suivants est validée par le C.D : une arche gonflable, une tente d'accueil, de la rubalise, des banderoles, des flying banners, des éco-gobelets, des chasubles pour les arbitres soit un total d'environ 10 000 euros qui devrait faire l'objet d'une aide de la Région à hauteur de 60%. Ce matériel sera mis gracieusement à disposition des organisateurs. Les commandes de tapis de montée-descente de vélo et arrivée feront l'objet d'une commande ultérieure. La commande de remorques n'est pas abandonnée, mais reste en attente, faute d'avoir trouvé un local adapté.

La sono sera révisée chez Spotlight à Tours et sera ensuite directement récupérée par le club de Saint Cyr pour l'organisation du duathlon. L'achat de caisses pour transporter le matériel est également envisagé.

- **Budget Prévisionnel 2017**

Dominique FRIZZA présente le B.P 2017 et en explique chaque ligne. Le B.P 2017 est adopté par le C.D

- **Couts 2018**

Préalablement, Dominique FRIZZA informe le C.D que, sauf accord contraire de l'A.G, la F.F TRI n'augmentera pas ses couts en 2018. Tous les couts font l'objet d'une présentation et de débat contradictoire.

Le C.D propose de geler les parts ligue sur l'ensemble des couts et de ne pas faire d'augmentation pour 2018.

#### **4. Vie Sportive**

- **Projet de mise à disposition Dominique FRIZZA sur l'organisation du Tours'N Man (Nicolas Hay – Fabien CAILLE).**

Nicolas HAY, président du C.C TRI 37, expose le projet du Tours'N Man qui est l'organisation d'un triathlon XXL et L par la société Tours Evènements (gestionnaire du Parc Expo et du Vinci à Tours) en juin 2018 et en partenariat avec les clubs d'Indre et Loire.

Dans ce cadre, le C.D TRI 37 demande à la Ligue de mettre D. FRIZZA à disposition du C.D TRI 37 sur cette organisation et pour une prestation de 12 mois, le C.D TRI 37 règlera à la Ligue la somme de 12 500 euros, somme qui a été inscrite au budget prévisionnel de l'évènement validé par Tours Evènement, à raison, en moyenne, de 12 heures par semaine (tiers temps). En contrepartie, Nicolas HAY demande que le règlement des 12 500 euros puisse se faire quand l'organisation aura perçu le montant des inscriptions correspondant.

Le C.D émet un avis favorable aux propositions de Nicolas HAY.

- **Plan de Développement : point de situation.**

Des réunions de concertation sur le projet de développement 2017-2021 de la Ligue ont eu lieu avec les clubs des départements 45 (réunion physique), 41, 37, 18 et 36 (réunions téléphonées) ; il reste une rencontre à mettre en place avec les clubs du 28. Un document cadre, inspiré des propositions de l'ETR, permet de donner un cadre aux échanges. Les propositions recueillies feront l'objet d'une synthèse qui permettra de formaliser le Plan de Développement, pour une présentation à l'A.G.

- **Point sur les formations : BF5, BF4, Arbitres, PSC1**

- Début de la formation BF4 avec 13 stagiaires (identique à l'an passé) pour une promo qui semble intéressante. A noter, aucune féminine et seulement 3 stagiaires du Centre. La 2nd séquence de formation se déroule en mars, et l'examen fin mai.

La coordination de la formation se réalise correctement et fait appel à 13 intervenants différents cette année pour l'animation des 80h00 de formation.

- La formation PSC1 a réuni 10 personnes qui ont unanimement salué la qualité et l'intérêt de cette formation.
- Formation BF5. Pour rappel, nous avons 3 promotions (classique à Aubigny, universitaire à Orléans, et les BPJEPS AAN au Creps de Bourges), soit un total de 37 stagiaires (une quinzaine habituellement). Pas mal de temps passé pour solliciter et accompagner de nouveaux intervenants sur la mise en place de ces formations, au total une équipe de 12 formateurs interviennent sur ce niveau de formation.

L'examen du BF5 se déroulera le 8 avril à Orléans, sauf pour les BPJEPS AAN qui le passeront au CREPS de Bourges en juin.

En espérant que ce nombre de stagiaires BF5, en motive plusieurs sur le passage du BF4 ensuite.

- **Point sur le C.R.E par Mathieu BADELIER, CTL.**

« Le retour de la visite de la DTN sur le fonctionnement actuel et les perspectives d'évolutions en est très positif. Un coté attentif sur l'encadrement et son évolution est à penser (l'implication bénévole de Daniel DAUBORD a une limite dans le temps). Le temps de travail sur la coordination (rôle réalisé par le CTL), est important ; entre la gestion/suivi des entrainements, les aspects médicaux/paramédicaux (rendez-vous médecin, kiné...), les contraintes demandées par l'établissement (conseil de classe...). L'encadrement les mercredis après-midi en Vélo, doit être géré par 2 éducateurs si l'effectif augmente et passe à 8 athlètes (différence de niveau H/F et sécurité). Le coût de l'adhésion à l'entrée se devra d'être revu pour avoir un budget permettant plus de latitude (stage, médical, amélioration repas...).

Le futur C.D devra définir une ligne directrice sur le recrutement de la rentrée 2017, et sur le public souhaité (% de licenciés de la ligue du centre, et dans une optique de répondre au cahier des charges fédéral sur l'exigence sportive). Une journée porte ouverte aura lieu le mercredi 26 avril. Les dossiers de candidature sont à déposer auprès du CTL le 1er mai au plus tard. Après examen des dossiers scolaires/sportifs, la liste des triathlètes de la promotion 2017-2018 sera diffusée après les France Jeunes de Triathlon (3 juin). Il est rappelé que les 5 athlètes actuellement membres du CRE, n'ont aucune garantie sur leur reconduction, et qu'ils sont soumis à des exigences de résultats scolaires et sportifs pour rester au sein de la structure ».

## **5. Divers**


- **Point sur les missions de Mathieu BADELIER**

Le C.R.E représente une charge importante de travail supplémentaire pour pour Mathieu BADELIER qui, avec les formations actuelles, ne pourra pas traiter les dossiers en cours suivants : challenge Bike and Run, Top Club 2016, collectifs jeunes.

Considérant le niveau d'urgence de certains dossiers, le C.D demande à Mathieu BADELIER d'adresser rapidement une évaluation du temps nécessaire pour chacune des missions afin de trouver des solutions en interne ou de solliciter les clubs.

Après l'A.G du 18 mars, un état des lieux et une définition des priorités des missions des salariés seront effectués en fonction des actions identifiées par le Plan de Développement. Une mutualisation d'emploi avec les clubs employeurs ou le recrutement d'un salarié seront étudiés également. L'avis d'Alexandre DODU, CTN en charge de la formation et de l'emploi sera sollicité.

Fin de la séance : 16h20

<b>Le Président de Ligue</b>	M. Patrick PORCHER	
<b>Le Secrétaire de Ligue</b>	M. Jean-François TOUZE	